L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS., MERCREDI MATIN, 11 JANVIER 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI, 11 JANVIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse St-Charles.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Le cottage No 108 rue Willow, entre Cité et Erato.

PAR LE SHERIF—Une propriété de valeur améliorée dans le sixième district, et une propriété dans le Septième district.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—La propriété No 37 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres.

PAR ALBERT PAUL—Propriétés dans le deuxième district.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Vente de partage de propriétés rémunératrices et gagnant en valeur, bien située.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Lots de choix pour bâtir, dans le deuxième district.

PAR DANZIGER & STERN—Au No 92 rue du Camp, meubles, argenterie plaquée, etc.

La nouvelle loi militaire en Allemagne.

L'intérêt avec lequelle le gouvernement allemand exige l'adoption de la nouvelle loi militaire, est assez élevé, par le *Neues Wiener* comme un symptôme peu rassurant pour la paix.

La détente internationale—dit la feuille russe—n'est pas tout à fait normale. Il ressort du discours de M. Caprivi, que la guerre à la fois de l'Allemagne aurait à faire face, à la fois : à la frontière de l'est et à celle des Vosges, est imminente. Seul, un Congrès international pourrait mettre fin à cet état de choses. Encore faudrait-il pour cela, que les puissances intéressées eussent l'intention sérieuse de faire cesser l'extrême tension existante par des concessions mutuelles. Il serait impréjudiciable de trop compter. Quant à la Russie, elle a les leçons de ses mauvaises expériences avec les conférences internationales. L'une des causes de notre rupture avec la cour de Prusse, fut, précisément, le désir exagéré de Berlin. Ce qui concerne la réforme du Reich même, nous devons faire observer que le service de deux ans est insuffisant. Nous convenons qu'en général le soldat allemand est plus avancé que le nôtre, mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que le paysan russe est, grâce aux deux ans, mieux préparé aux fatigues et aux privations de la guerre. Chez nous, cependant, le service actif dure deux ans, et il n'est pas encore question d'en réduire la durée.

Si, en Allemagne, on est décidé à courir les risques d'un essai de service de deux ans, c'est que, probablement, on a la conviction que la guerre de alors se déroule dans la période de 1893 à 1895. On voudrait mettre en première ligne de campagne des jeunes gens qui ne soient entravés par aucune préoccupation familiale.

Le nouveau projet de loi peut déjà être considéré comme le commencement d'une mobilisation. Les autres Etats, aussi, marchent dans cette voie ; le courant se pousse chaque année. Le parti qui, avec le gouvernement allemand cherche à exécuter son plan, indique que, dans les hautes sphères, on a cessé de croire à la durée de la paix.

La Triple Alliance.--Révélations importantes.

M. E. de Cyon publie, dans la *Nouvelle revue*, un remarquable article plein de révélations importantes et d'aperçus nouveaux, où il démontre que la Triple Alliance a vécu, par le fait du rapprochement qui s'est opéré entre les cours de Russie et d'Autriche—rapprochement que le *Moniteur diplomatique* avait depuis longtemps, fait pressentir comme inévitable.

L'Autriche a promis de demeurer les bras croisés en cas de guerre, et il ne reste que la double alliance de l'Allemagne et de l'Italie, d'ailleurs bien compromise elle aussi.

Qui, une rencontre à Skiernevice, entre les souverains de Russie et d'Autriche, était projetée dès le mois de septembre ; déjà le cérémonial de la réception avait été réglé dans tous ses détails et l'on avait même choisi la garde d'honneur de l'illustre visiteur parmi le régiment de dragons en garnison à Kalisch, commandé par le brillant colonel de Bistram.

Un dernier moment, le voyage de Guillaume II à Vienne et des réjouissances publiques, habilement suscitées à Pesth, mettent obstacle à l'entrevue. Mais ce que n'a pu empêcher si l'intervention intempestive de l'empereur d'Allemagne et la pitié de deux nations dont des ministres le comte de Taaffe lui-même, c'est que le rapprochement entre les cours de Russie et d'Autriche se soit un fait accompli, et que l'accord ait, à Vienne, par le ministère, à sa concorde heureuse conclusion.

La situation militaire change du tout au tout, une fois que l'Autriche, complétant toute réserve du côté de la Russie et n'ayant plus à craindre les projets offensifs de ce côté, restera l'arme au pied en cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

En effet, la Triple Alliance ne lait l'Autriche que contre la Russie, pour laisser pleine liberté d'action à l'Allemagne et à l'Italie contre la France.

LE DRAME DE ROUBAIX, FRANCE.—Les cadavres de deux jeunes filles—Elise Leman et Germaine Delespaul, ont été retirés du canal à Roubaix.

Ces malheureuses s'étaient liées ensemble avant de se jeter à l'eau.

Quelle a été la cause de cet émouvant suicide ? Pourquoi ces jeunes filles se sont-elles noyées ? Trouvaient-elles la vie trop douloureuse ? L'une ou l'autre ont-elles éprouvé un désespoir d'amour ?

On ne le saura jamais : elles se sont donné la mort sans révéler le motif de cette triste résolution.

C'est toujours avec émotion qu'on apprend que des malheureux, trouvant l'existence trop lourde, n'attendant d'elle que des souffrances, se réfugient, volontairement, dans la mort, mais il y a quelque chose de particulièrement poignant dans ce suicide de deux jeunes filles, qui, à l'âge où il n'y aurait dû avoir que joie en leur cœur, ont cependant, si cruellement souffert, qu'elles ont prix la vie en dégoût.

Elise Leman et Germaine Delespaul travaillaient ensemble à la filature Masurel, à Tourcoing, et paraissaient éprouver, l'une pour l'autre, une profonde affection.

La veille de la Toussaint, elles arrivaient à l'ouvrage à six heures du matin ; à midi, elles sortirent. Depuis lors, personne ne les a revues.

Une ouvrière, nommée Guinot, a raconté que, quelques jours avant la Toussaint, elle rencontra les deux compagnes se promenant le long du canal ; l'une d'elles—Elise Leman—dit à la dame Guinot : "Tu vois bien ce canal ?.... eh bien ! ce sera notre malheur !"

Les deux jeunes filles étaient d'excellentes ouvrières ; jamais on n'avait à leur adresser aucun reproche.

On suppose que c'est le jour même de Toussaint qu'elles sont venues de Tourcoing à Roubaix, et elles se sont jetées dans le canal.

Le corps qui les liait ensemble, faisait trois fois le tour du corps.

LA GUÉRISON DE LA FIÈVRE JAUNE.—Un médecin espagnol de Cuba, M. Garcia, a découvert un remède contre la fièvre jaune. Il a commencé ses expériences sur des malades atteints de la fièvre jaune, en les renfermant avec leur lit, etc., dans une vaste caisse à doubles parois, à doubles couvertes, et recouverte de métal. L'espace resté libre entre les deux enveloppes, est rempli de glace, ce qui produit une température très humide et très froide.

Les résultats obtenus ont été excellents. Il paraîtrait que non-seulement la température basse détruit les microbes, mais que l'atmosphère humide est absorbée par les poumons et les pores du patient, et que la soif ardente et la suspension des fonctions du rein, qui sont si fréquemment les conséquences de la fièvre jaune, sont immédiatement conjurées.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 7 janvier :

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION :

Au tableau qu'a déjà donné le *Chief*, de Donaldsonville, des récoltes de la paroisse Ascension, nous ajouterons que les réparations sont déjà commencées sur Evan Hall, pour mettre le département de la cuisson en harmonie avec celui du broyage de la canne.

Les travaux de levées marchent vigoureusement dans notre paroisse, et il n'est que temps d'en finir, car le fleuve hausse rapidement.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE :

MM. J. A. Berthelot et Cie, feront, sur Claiborne et Chatham, 190,000 livres. Ils ont reçu plus de $9,000 de prime ; ils font aussi beaucoup de riz, pour alimenter leurs animaux.

Sur Catherine, la moyenne a été de 157 livres, la tonne.

Mme Louise S. Snell a loué sa petite propriété à M. Vilior Gaudin, qui vend ses cannes dans le voisinage.

Sur Dunbayne, on défriche de nouvelles terres pour augmenter la culture de la canne ; on compte arriver au chiffre de 1,000,000 de livres.

Grandes améliorations et augmentation de culture, sur Retreat, à la Compagnie G. B. Renne, ainsi que sur Allemania. Nous en dirons autant de Forest Home, à MM. Bethancourt et Sentelles.

—On demande à grands cris une fabrique de barils, à la vapeur, à Plaquemine. Ce n'est pas le bois qui manque. Il y a de l'argent à faire dans cette entreprise.

—LETTRE DU BAS DE LA CÔTE :

L'année qui vient de finir s'est bien mal terminée, par un affreux cyclone ; puis, est venu le beau temps avec le froid. Le peu de planteurs à qui il restait encore des cannes à rouler, ont été enchantés de ce changement. Ils étaient sûrs de terminer, au plus vite, leur campagne, sans craindre de perdre une seule canne.

Sur Magnolia, tout marche rapidement. Les batteries de diffusion y ont manipulé jusqu'à 450 tonnes de cannes, par jour. Le plant d'automne a donné jusqu'à 32 tonnes, à l'acre. On cite même six acres qui ont donné 246 tonnes. Avant Noël, la sucrerie avait dépassé 13 pour cent. Les 600 acres qui sont plantés sur la propriété, donneront, environ, 16,000 tonnes, au peu plus de 1,000 tonnes au-delà de ce que l'on espérait faire. C'est le résultat du drainage à la tuile de la propriété et du drainage à la vapeur, ainsi que des soins habiles que l'on a apportés dans la culture et la récolte des produits de la terre. C'est aussi, et surtout, le résultat de la diffusion bien conduite et donnant cette année, une moyenne d'extraction de 150 livres de sucre à la tonne.

Sur Deer Range, M. Payne a fait une récolte de 1,500,000 livres. Malheureusement, des accidents sont survenus, qui ont arrêté les travaux.

Après une interruption d'une semaine, la roulaison a repris, le 2 janvier, sur Myrtle Grove ; malgré le froid, on a obtenu 152 livres de premiers sucres, à la tonne, contre une moyenne de 146 livres de premiers sucres, depuis le 1er novembre.

Sur cette habitation, on compte finir, le 14 janvier, quelque temps qu'il fasse. On fera bouillir les sirops, le 15.

Stanton, a fait, la semaine dernière, 25,000 livres de sucre sur 4 acres. C'est un superbe rendement, même au meilleur moment de l'année, et dans les meilleures conditions que l'on puisse désirer.

—LETTRE DE LA PAROISSE ST-MARIE :

Peu de choses à dire, la roulaison étant terminée à peu près partout. Le Capt. J. N. Pharr et le Dr H. J. Sanders sont les deux seuls planteurs qui roulent encore.

On s'est, en général, reposé pendant les fêtes.

Nos principaux producteurs commencent à revenir de la Nouvelle-Orléans, où ils sont allés passer quelques jours.

La récolte n'a peut-être pas été extraordinaire ; mais on aurait tort de se plaindre des résultats.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

L'association protectrice des planteurs sucriers, s'est réunie, samedi dernier, en vue d'empêcher, si c'est possible, la mise en vigueur de la loi qui requiert l'enlèvement des noyaux et dalles, établis dans les levées. Soixante dix membres se sont fait inscrire, parmi lesquels plusieurs de nos plus influente planteurs, désireux de conserver leurs dalles. Un comité a été nommé pour agir au nom de l'Association. Un Conseil a été choisi pour représenter les intéressés.

L'inspecteur des levées du 1er district s'est rendu sur les levées du D. J. H. Blanchard, afin d'enlever les dalles, mais on lui a ordonné de se retirer, et il est parti.

Sur Prosperity, à MM. Paul et Leufroid Brand, les récoltes sont roulées séparément, et semaine par semaine, sur le même moulin. M. Leufroid Brand a fait 168,000 livres de sucre granulé, et M. Paul Brand, 210,000 livres. Ils n'ont fait, chez eux, que des sirops. C'est la raffinerie Raceland qui a granulé pour eux.

White Rose, à M. Orsin LaBlanc, a récolté 300,000 livres ; Buckhorn, à Mme Foret, 500,000 livres ; Mme Levert, 160,000 livres. Il a granulé à Raceland, sa sucrerie ayant été incendiée.

Lakeview, près de Lockport, à M. Lucien Guitroz, a donné 171 boucaute de sucre, provenant de 46 arpents de souches et de 58 arpents de plant.

Sur Felicia, à M. Ellis Forest, on a produit 450 boucaute, provenant de 205 arpents de souches et de plant.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASSOMPTION :

Rien de nouveau à signaler que l'invention d'une nouvelle presse filtre, par M. E. Mills Maillot. Les planteurs qui l'ont vue fonctionner en font le plus grand éloge.

L'appareil est plus simple que ceux qui existent jusqu'ici ; il est meilleur marché et fait de plus rapide besogne.

Le Lafourche est maintenant sillonné constamment par des bateaux à vapeur. Il y a six steamboats pour le fret, plus le *Louisiana*, qui fait le service pour les passagers.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE :

Nous n'avons entendu aucune plainte sur les dommages occasionnés par les derniers froids.

Il y a, cependant, quelques cannes qui, coupées et prêtes à passer au moulin, ont été légèrement endommagées.

Sur St Maurice, on a fait 480 boucaute et 700 barils de mélasse.

La récolte de Mme C. C. Pitcher, sur Alma, a été de 795 boucaute. On y a réalisé environ 3,000 livres par acre. Sur un seul acre, on a eu un rendement de 45 tonnes. On a conservé assez de plant pour ensemencer 400 acres. Les locataires de la propriété faisaient auparavant du coton ; on leur a fourni, cette année, du plant de cannes. Plus de coton sur Alma.

Sur Stonewall, à M. P. G. Bourgeois, il est arrivé jusqu'à six accidents aux cylindres. Aussi, la roulaison n'est pas encore terminée.

—Il n'est question, ici, que des déplacements des noirs ; on ne voit pas sur les routes.

UN SIGNE DE LA MORT.—Ce n'est que dans des cas très rares, qu'il est possible de douter de la cessation de la vie, et où la mort n'est qu'apparente au lieu de réelle. Dans les pas de ce genre, non-seulement on procède à un examen attentif de la respiration et de la circulation du sang, mais encore on complète cet examen par l'étude de certains signes. Le *Lyon médical* attire l'attention sur le savant : enfoncer une épingle dans la peau de l'individu que l'on suppose être mort. Si la personne est morte, le trou reste formé comme s'il avait été fait dans du cuir ; si elle est vivante, la peau se contracte, et le trou de l'épingle disparaît entièrement. C'est là un nouveau signe de la mort à ajouter à ceux déjà connus, et auquel il faudra, désormais, songer dans les cas douteux.

Nécrologie—Nous avons été douloureusement surpris d'apprendre le malheur qui vient d'atteindre la famille de M. J. M. Villavaso dans une de ses plus chères affections ; et c'est encore sous le coup d'une poignante émotion que, par ces lignes, nous lui envoyons l'expression de notre vive sympathie.

A cinq heures hier soir, mourait dans sa quinzième année, Louise Villavaso, enfant à l'endroit de laquelle la Nature s'était montrée prodigue, qu'elle avait comblée de ses dons les plus précieux ; enfant qui, il y a un jour ou deux était gaie, alerte, en parfaite santé, et qui, aujourd'hui est ensevelie dans un blanc linceuil, attendant d'être tout-à-l'heure conduite au lieu de l'éternel repos.

Mourir à cet âge ! N'est-ce pas mourir deux fois ? En plein rêve de la vie, alors que celle-ci ne s'est montrée que sous son aspect le plus séduisant, alors que chaque lendemain promet une illusion nouvelle !

"Mais elle était du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin."

Il y aurait comme de l'impiété à dire à ce père, à cette mère, à toute cette famille de ne pas se lamenter devant une pareille brutalité du Sort, rendue plus cruelle encore par sa soudaineté. Oui, les larmes doivent couler abondamment autour de ce cercueil qui va bientôt se fermer sur une créature aimante, aimée ; elles sont un apaisement à la douleur.

Les témoignages d'affectueuse sympathie iront spontanément et nombreux à cette famille tenue en si haute estime par toute la population Créole.

UN SOLDAT ASSASSIN.—Le Conseil de guerre siégeant à Rennes, France, jugeait, dernièrement, un soldat du 25e régiment de ligne, nommé Voisin, accusé d'assassinat.

Voici quel est le crime dont ce jeune homme se serait rendu coupable :

Le 4 juillet dernier, le Parquet de Cherbourg était informé qu'un assassinat avait été commis au Moulin du Pré, dans une auberge située entre la route des Pieux, qui traverse Octeville, et la nouvelle route de Martinvast.

La patronne de cet établissement, la femme Adam, avait été trouvée étendue au pied de son comptoir, le visage et les vêtements couverts de sang.

La malheureuse entendant ouvrir son tiroir-caisse, était descendue précipitamment à son débit et avait été frappée, par le voleur, d'un coup de syphon qui lui avait fendu le crâne.

Interrogée, la femme Adam ne put que répondre aux questions qu'on lui adressait.

—Laissez-moi tranquille.

Tels furent les seuls mots qui sortirent de sa bouche. Quelques minutes plus tard, elle succombait.

Les recherches furent d'autant plus difficiles à diriger, qu'il n'existait aucun témoin. La scène du meurtre avait dû être fort rapide, car un jeune garçon de huit ans, le fils des époux Adam, qui connaît au-dessus du débit, n'avait rien entendu.

M. Adam ne put, lui-même, fournir aucune indication. Il travaillait à l'Arsenal à l'heure où le crime fut accompli.

Après quelques jours d'enquêtes, le magistrate instructeur recueillait un précieux renseignement.

Un soldat du 25e de ligne, nommé Voisin, d'une très mauvaise conduite, avait déserté son régiment précédemment à l'époque de l'assassinat, et n'avait pu, à son retour, fournir l'emploi exact de son temps.

Les soupçons se portèrent d'autant plus volontiers sur cet individu, que son passé était détestable.

Voisin avait déjà tenté de tuer, dans les mêmes conditions, une aubergiste de Cherbourg, qui vint témoigner du fait.

Une autre fois, il avait cherché à s'évader de la prison où il était incarcéré.

Arrêté et mis à la disposition du Parquet, Voisin invoqua un alibi, mais il fut facile à la Justice de le contrôler, grâce aux témoignages de plusieurs personnes, l'emploi exact de son temps, minute par minute.

Fait plus grave : on constata que son uniforme et ses guêtres étaient tachés de sang ; de plus un couteau trouvé dans un champ, près de la maison du crime, fut reconnu par ses camarades comme lui appartenant.

Malgré les charges qui pèsent sur lui, Voisin a toujours nié sa culpabilité.

Il s'est énergiquement défendu à l'audience et a dit qu'il était victime d'une accusation.

Le Conseil l'a condamné à mort.

LE DRAME DE L'AVENUE DE SUFFREN, A PARIS.—Sous ce titre : "Une affaire mystérieuse", nous avons annoncé qu'un drame conjugal avait eu lieu dans le quartier de Grenelle. Voici des détails complémentaires sur cette affaire :

Mme Sibeau, concierge, rue Fondary, abandonnée, depuis quelques mois, par son mari, qui l'avait quittée pour vivre avec une autre femme, s'est vengée de cet abandon.

Les époux Sibeau vivaient, depuis longtemps, en mauvaise intelligence.

Au mois d'octobre dernier, Sibeau se lia avec Mme Berrier, qui demeurait rue Tiphaine, et lui donna de nombreux rendez vous.

Mme Sibeau apprit que son mari la trompait ; elle le supplia de quitter sa maîtresse, mais le mari ne tint aucun compte de ces supplications, et il alla jusqu'à amener complètement le toit conjugal pour aller demeurer, le 12 décembre dernier, avec sa concubine, et la fille de celle-ci, 44, avenue de Suffren, dans une maison meublée.

Mme Sibeau supporta, en silence, cette nouvelle épreuve, reportant toute sa tendresse sur ses deux enfants, un petit garçon de huit ans et une petite fille de quelques années plus âgée.

Elle n'est pas riche, et, comme l'infidèle avait emporté, dans sa fuite, une quantité notable du linge commun, elle se rendit, avenue de Suffren, pour en réclamer une partie.

Elle arriva au moment où son mari et la maîtresse de ce dernier allaient quitter l'hôtel.

Un fiacre stationnait devant la porte. Des malles avaient été placées, déjà, sur le véhicule.

Elle reproche à son mari son abandon. Sibeau, pour narguer sa femme, prit sa maîtresse dans ses bras et l'embrasse, à plusieurs reprises.

L'épouse, exaspérée, sortit un couteau de sa poche et se précipita sur sa rivale, qu'elle frappa de cinq coups de son arme. Mme Berrier fut atteinte au-dessous de l'œil droit et près de la tempe.

Sibeau donna, aussitôt, des soins à sa maîtresse, lui enveloppa la tête avec une serviette, et fit monter Mme Berrier dans le fiacre, qui partit aussitôt. On n'a pu retrouver les fugitifs.

Après avoir frappé sa rivale, Mme Sibeau tomba évanouie.

Lorsqu'elle reprit connaissance, elle se rendit chez M. Grouffier, commissaire de police, et se constitua prisonnière.

C'est M. le juge Dopffer qui est chargé d'instruire cette affaire.

BRULÉE VIVE.—Un épouvantable accident s'est produit, récemment, au numéro 274, du boulevard Saint-Germain, Paris, dans l'appartement qu'habite Mme la comtesse de Camillac.

Vers huit heures et demie, les domestiques aperceivaient de la fumée s'échappant d'une des pièces de l'appartement contigu à la chambre qu'occupe la sœur de la comtesse.

Ils accoururent. C'était le feu qui consumait, lentement, les tapis. Immédiatement, l'on courut prévenir les pompiers du poste du ministère de la guerre ; ceux-ci arrivèrent peu après, et ils eurent, bientôt, raison de l'incendie.

C'est à ce moment que l'on s'aperçut de l'absence de la sœur de Mme de Camillac. On pénétra dans sa chambre, et l'on trouva la jeune femme inanimée dans son lit.

L'infortunée avait été asphyxiée par la fumée se dégageant du foyer de l'incendie, et a été brûlée vive.

UNE NOCE GUIGNOLESQUE.—Les habitants de Levallois-Perret, France, ont vu, il y a quelques jours, une noce bien ordinaire.

Le nommé Martin Mainerod, vannier ambulant, demeurant 6, rue d'Alsace, à Levallois, et né à Shirrheim (Alsace-Lorraine), en 1839, a épousé Mlle Elisabeth Bengler et a régularisé sa situation en légitimant trois enfants qui leur étaient nés précédemment. L'aînée de leurs enfants, Caroline, est née en 1861, et le dernier en 1886.

Le jour de la noce, tous ces enfants reconnaissants ont organisé une petite fête intime et ont offert au vannier à leurs parents.

C'était amusant et touchant à la fois.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 fév—1an

VILLAVASO.—Décédée, hier après-midi, 10 janvier 1893, à 5 heures, LOUISE, âgée de 14 ans et 8 mois, fille de J. M. Villavaso et de Mlle Julie Lespès. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 4 heures de la résidence de son père, No 137 avenue de l'Esplanade.

PERRET.—Décédée, hier matin, 10 janvier 1893, à 2:35, Mme DRAGUIN PERRET, née Marie Lucie Courtese. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin, mercredi, 11 janvier, à 10 heures, de sa dernière résidence, No 113 Champs-Elysées entre Amour et Craps.

HOLBROOK—Décédé, le mardi, 10 janvier 1893, à 8:35 heures du soir, R. W. HOLBROOK, à l'âge de 79 ans, natif de Townsend, Vt. et résidant de cette ville depuis plus de 56 ans. Les amis de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui partiront de sa dernière résidence No 343 rue Ste-Marie, à 3 heures et demie cette après-midi, mercredi.

Les journaux de New-York sont priés de reproduire cet avis

Liste officielle des officiers de la Société du 14 Juillet élus aux élections générales de dimanche dernier.

L. P. Bouby, président ; E. Rénne, 1er vice-président, Eug. Castaing, 2me vice-président, E. Salpion, 3me vice-président, A. F. Himel, trésorier ; C. Babled, secrétaire ; A. P. Lebert, assistant-secrétaire ; E. Serres, secrétaire-comptable.

Administrateurs : J. C. Payssé, R. Lafontaine, Louis Burthe, A. Brunet, F. H. Santos.

Membres adjoints : M. Maurel, L. F. Bonaventure, Théo. Abadie, L. Chambon, Jean Darribère, Emile Tranque, J. Dubois, G. Fernandez, Jules Mesmin, M. Mézier, Geo. Cassille, J. B. Laguzès, Dr A. B. de Villeneuve.

L. P. BOUBY, Président.

C. BABLED, Secrétaire. 11jan—1f

Liste officielle des officiers de la Société du 14 Juillet élus aux élections générales de dimanche dernier.

S. Vidalat, président ; E. Rénne, 1er vice président, E. Pour, 2me vice président, A. Brunet, 3me vice-président ; B. Abadie, trésorier ; Chas Gauchoux, secrétaire-archiviste ; L. Larrouté, assistant secrétaire ; E. Serres secrétaire-comptable.

Directeurs—E. L. J. Bergeaud, R. Lafontaine, B. Madau, S. Salbaing, F. Peyrous.

Membres adjoints—J. F. Gaudin, H. Maumus, Jos. Dathis, F. O. Dusrey, A. Capitan, A. Fortuine, J. A. Sul and, E. F. Fourcade, J. Magné, P. Cauget, J. C. Payssé, H. Dupuy.

Le Président pro tem.

Le secrétaire pro tem.

GAB. LASARRAQUE. 11jan—

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Laharpe—Nlle-Orléans, 9 janvier 1893. A une séance régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 9 de ce mois, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le Capital-actions a été déclaré à prendre sur les gains des derniers six (6) mois à partir du 12 janvier 1893. Ce dividende qui sera payé du 9 janvier A. M. au 4 janvier P. M.

P. COUGOT, Secrétaire.

10 janv—6 f

AVIS.

Les membres de la Société des Hussards de la Garde sont prévenus que l'inauguration de la société aura célébrée dimanche prochain, par une parade et un banquet suivi d'un bal. Un avis ultérieur donnera des détails plus complets de la célébration.

Le Président, EUG. CASTAING.

Le Secrétaire, N. SARRAMAGNA.

10 janv—

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1893.—L'élection annuelle de cinq Directeurs devant servir pendant l'année courante, aura lieu LUNDI, 16 janvier, de midi à deux heures, au bureau de Messieurs Moore, Hyams & Co., No 32 rue Carondelet.

JOHN KILSHAW

9 janv—8 au 16 Secrétaire.

Crescent City Ice Mfg Co. Limited. Coin des rues Magazine et Upshur, Nouvelle-Orléans. Les—A une assemblée des actionnaires de cette compagnie tenue le lundi 2 janvier 1893 les personnes suivantes ont été élues pour servir comme directeurs pour l'année 1893, à savoir :

John Schlumbrecht, E. H. Cailleté, A. Herzog, A. Bartholomew, H. F. Labb, G. D. Falkner, Gus. Villermin, Chas P. Dodds, Jas. H. Black, Lawrence Fabacher, R. F. Whitmore, S. Belmont.

Et à une assemblée du dit Conseil de Directeurs, tenue le lundi, 5 janvier 1893, M. Lawrence Fabacher a été élu président ; M. A. Bartholomew, vice-président, et James H. Black, secrétaire-trésorier.

JAMES H. BLACK,

8 janv Secrétaire-trésorier.

BOOKMAKER—Un Bookmaker très connu vient demander un associé avec un capital de 5,000 dollars pour faire le sole sur les courses de la Nouvelle Orléans. Gros profits. Référence par Bookmaker, bureau de l'Abeille.

8jan—7f FP

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Wétzenstein sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et rendus à ce jour, sont le pourtour de la ville. Bâtir comptant et la balance 36 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane. A dans 1 heure de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les acquéreurs de se hâter car bientôt ces lots doubleront de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudo, dépositaire au Cité Vergnes, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessus étant presque tous vendus nous mettons en vente 10 autres sur la propriété de Lile Vergnet même. Ces fermes sont clôturées de vignes en plein rapport et de jeunes pecanbes. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisbourg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun ; 25 dollars comptant et 5 et 10 dollars par mois en sus du 1er à l'opérateur.

22 oct—

L'INCENDIE

De notre établissement aux Nos

14 à 22 RUE BARONNE,

Lundi, le 31 octobre,

N'affectera en rien les affaires de

L. GRUNEWALD CO

Limited.

Qui se continueront comme par le passé au No

127 de la rue du Canal

Steinway, Dieyel, Chickering, Knabe, Behmer, Mohr, Schlim, Vieher, Pease, Schweinger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail.

Vendus à des conditions faciles et payables en des sommes mensuelles. 24 janv—1 an

WEEKLY COURIER-JOURNAL

HENRY WATTERSON, Editor.

Best Democratic Paper Published.

ONLY $1.00 A YEAR.

Has the

Best Condensed News,
Best Stories,
Best Miscellany,
Best Women's Page,
Best Children's Department,
Best Answers to Correspondents Department,
Best Editorials.

It gives away a valuable premium every day for the largest club received.

Sample copies of the Weekly Courier-Journal will be sent free to any address. Write to

COURIER-JOURNAL CO.,

15 décembre Louisville, Ky.

GRANDS MAGASINS

DE

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

POUR HOMMES ET JEUNES GENS.

A partir de Lundi Prochain, 9 Janvier,

VENTE DE FIN DE SAISON.

M. LION & Co.,

195, 197, 199 DECATUR.

Occasions exceptionnelles de la saison d'hiver.

Tout notre stock réduit.

Costume de $20 pour $15.

Costume de $18 pour $12.

Pantalons fantaisie rayés, etc., etc., au-dessous du prix coutant.

Costume de $15 pour $10.

Pardessus à moitié de leur valeur.

Assurances et Banques.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 29 décembre 1892.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, le LUNDI, 6 Fév. 1893, entre midi et 2 heures P. M.

A. A. LELONG,

30 déc—au 6 fév Caissier.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1892.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque, qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, coin des rues Canal et Commune, le troisième MARDI, 17me jour de janvier 1893, de 10 heures du matin à 2 heures A. M. à 4 heure P. M.

CHAS. L. C. DUPUY,

17 déc au 17 janv Caissier.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.—L'élection annuelle de Neuf Directeurs de cette banque pour servir l'année prochaine, aura lieu à la maison de banque, 102 rue du Canal, le MARDI 10 janvier 1893, entre 10 heures A. M. et 2 P. M.

J. L. BERCIER, Caissier.

12déc—au 12janv

Banque Nationale Nouvelle de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1892.—L'élection de Directeurs de cette Banque, pour l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, MARDI, 10 janvier 1893 de midi à 2 h. de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON,

11 déc—1m Caissier.

New Orleans National Bank.

NOUVELLE ORLEANS 9 décembre 1892.

A une assemblée du Bord de Directeurs, tenue ce jour, un dividende semi annuel de

VINGT DOLLARS PAR ACTION a été déclaré, payable le 1er janvier 1893.

WM. PALFREY,

10déc—1m Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans City & Lake.—No 102 rue du Canal (au 1er, second floor) Nlle-Orléans, 24 décembre 1892. A une réunion régulière de la Direction tenue le 14 courant, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET SOIXANTE CENTS (1.60) par action a été déclaré, payable à partir du 11 janvier 1893. Les livres des transferts seront fermés du 1er au 11 janvier.

C. W. BREDOW,

20 déc—25 au 11 janv Secrétaire.

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villere et Tonti streets (Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1892.—Conformément aux sections 2 et 9 de la charte l'assemblée annuelle générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, le 12 janvier 1893, de 10 heures A. M. à 12 heures P. M., afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.

H. HUARD,

24 déc—1f par sem au 16 jan Secrétaire.

Bureau de New Orleans Butchers' Hide and Tallow Company Limited, 120 rue St Peters, Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1892.—Conformément à l'article IV de la charte, avis est par le présent de sé que l'élection annuelle de douze directeurs pour servir durant l'année courante, aura lieu au bureau de la Cie, le LUNDI, 13 janvier 1893, entre midi et 2 heures P. M.

A. B. LACOSTE,

1er jan—1 au 13 Secrétaire.

Avis.

Asile Peyfras, 5 janvier 1893.

L'assemblée générale de Female Orphan Asylum (Société des Orphelines) pour l'élection des Administrateurs pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à l'Asile Peyfras le LUNDI 16 janvier de midi à 2 heures P. M.

E. E. HODGSON,

6 janv—10 f Secrétaire.

CRESCENT CITY

JOCKEY CLUB

SAISON D'HIVER.

A partir de mercredi prochain, 14 décembre les courses commenceront à 1:30 au lieu de 2 P. M.

Cinq courses ou plus chaque jour.

Entrée, 50cts, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.

2 déc—4 m

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 6 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers!

J. S. LANDRY, Surintendant.

22 oct—one et dim

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, le spermatorrhée, le rétréciss